Commerciaux Voyageurs

Défendre et faire respecter le métier d'Assistant DPX (ACM)

DESCRIPTIF EMPLOI REPERE

Assistant DPX vente, service gare et clientèle

Activité

VFE/ SNCF PROXIMIT4S

MISSION ET RESPONSABILITES

CONTRIBUTION ECONOMIQUE

SITUATION FONCTIONNELLE

CONDITIONS D'EXERCICE

Fiche emploi repère Assistant DPX vente, service gare et clientèle à consulter sur SYSPRE sous la référence ER 005.

HIER, il y avait très peu d'agents qualification D vendeur guichet.
AUJOURD'HUI, le fort développement managérial couplé aux nombreuses tâches annexes du métier de DPX vente a nécessité la mise en place d'assistants qui sont devenus de véritables adjoints.

Avec pour missions :

La relation client :

⇒ Participe à l'organisation et à la coordination des activités de l'équipe par délégation du DPX dans les domaines de l'accueil, la vente et la prise en charge de la clientèle.

Chaîne de service :

⇒ Participe à l'organisation du service en appui du DPX. (y compris lutte anti-fraude)

Management des métiers du service

⇒ Assiste le DPX dans le suivi de la qualité du service,
⇒ Gère les conflits,
⇒ Réalise des contrôles de niveau 1 (comptabilité, protection des valeurs, …)
⇒ Relaie le DPX au niveau des agents pour appuyer les orientations de l'entreprise et ses déclinaisons locales.

Gestion des compétences :

Assiste le DPX dans l'évaluation et la professionnalisation des agents (instant T, micro tandem, …),
Suit et assure l'organisation des formations avec le DPX,
Assiste le DPX dans le tutorat des stagiaires,
Réglementation du travail (application) :
Assure le suivi de commande du personnel avec la CPS (remplacement, poste non tenu…),
Assiste le DPX dans la prise en charge d'accidents de personne,

Suite à notre observation du terrain, cette fiche a parfois été enrichie (voir alourdie) localement par d'autres tâches, comme le remplacement du DPX en cas d'absence, le transport de fond, la gestion des commandes billettiques, consommables, suivi de la propreté, des travaux…

Pour la CFDT, le métier d'assistant DPX est un réel métier d'accompagnement managérial qui nécessiterait au préalable un véritable cursus de formation.

La CFDT revendique une réelle reconnaissance du métier par :

- La création de modules de formation adaptés à la fiche de poste emploi repère ER005
- Le doublement de la GIPEC moyenne, pour les assistants DPX, en maintenant le système de reconnaissance actuel avec pour objectif la mise en place du code prime 3,…) et l'intégration de ces éléments dans le calcul de la retraite.
- La CFDT exige qu'au-delà de cette reconnaissance métier, les assistants DPX bénéficient de la prime de conduite (utilisation quasi quotidienne d'un véhicule de service en zone diffuse), de la prime effective de tutorat.
- La CFDT revendique aussi l'attribution de la prime de langue à l'ensemble des agents d'encadrement pour les postes référencés "LE" (Langues Etrangères) pour compenser, en partie, la pénibilité du métier.

La CFDT est présente au quotidien auprès de tous les agents pour la défense des métiers de l'encadrement. Pour faire entendre votre voix, rejoignez la CFDT ou pour plus d'info contactez-nous :

cfdt.cheminots.fgte@wanadoo.fr

ACM Assistant DPX